



## **Fédération Syndicale Unitaire Section des Hauts de Seine**

3 bis rue Waldeck Rochet 92 000 Nanterre

01 46 95 15 82

fsu92@fsu.fr - <http://sd92.fsu.fr>

### **Déclaration préalable du SNES-FSU et du SNEP-FSU au CTSD du 20 septembre 2013**

Dans un cadre national d'aggravation de la situation politique, économique et sociale, la politique d'austérité que mène le gouvernement n'épargne pas la Fonction publique. Pour la quatrième année consécutive, alors que la pression fiscale s'accroît, le gel du point d'indice est imposé aux fonctionnaires, contribuant à une dévalorisation indéniable des métiers, manifeste dans la crise de recrutement que connaît l'Éducation nationale. Depuis des années, la FSU et ses syndicats alertent sur la nécessité de prérecrutements ; les faits montrent malheureusement qu'elle avait raison. Dans le second degré, les coupes claires opérées dans le nombre de postes et la montée des effectifs — elle aussi annoncée — obèrent encore les chances d'un enseignement contribuant à réduire les inégalités. La rentrée 2013 est celle de la volonté politique du gouvernement actuel et dans les Hauts de Seine, la FSU est particulièrement inquiète pour ce qui touche aux points suivants :

- les assises de l'Éducation prioritaire: bilan, moyens redistribués, carte...
- les CIO et leurs personnels, les avancées pour sauver un service de proximité et combattre le sentiment du mépris dans lequel les CO-psy se sentent tenus,...

Sur ces deux points nous souhaitons la discussion.

Pour le troisième point, la FSU attire l'attention sur le sport scolaire, atout majeur pour démocratiser la pratique sportive avec :

- Maintien de la présidence de droit des Associations Sportives scolaires par les chefs d'établissement :

Elle permet de créer les conditions d'un meilleur ancrage du fonctionnement des AS et de l'UNSS au sein des établissements et du système éducatif, en garantissant la cohérence pédagogique et en concourant à la réalisation du Projet d'établissement organisé sous l'autorité du chef d'établissement-Président de l'AS.

**- Publication d'un nouveau décret confirmant et pérennisant le forfait de 3 heures :**

Le forfait consacré à l'animation de l'AS est le « carburant » du sport scolaire. C'est un droit, pour tous les professeurs d'EPS. La FSU demande la promulgation, sans tarder, d'un nouveau décret qui officialise le forfait AS de 3h dans le service de tous les enseignants d'EPS de manière à garantir l'avenir et le rayonnement du sport scolaire sur tout le territoire national.

- Confirmation du Statut particulier de l'UNSS :

Monsieur le Directeur, vous présidez pour le département l'UNSS, comme monsieur le Recteur le fait pour l'académie ; dans la même logique nous revendiquons le retour des cadres des services de l'UNSS au sein du ministère de l'éducation nationale, affectés selon leur niveau de responsabilité, auprès du ministre, recteurs ou DASEN.

Enfin pour le Second degré :

Pour la FSU, il n'est pas possible de faire un bilan de rentrée aussi tardif : un 21 novembre ! Cela fait plusieurs années que nous demandons à ce que le bilan de la rentrée ait lieu plus tôt (avant les vacances d'automne). Par ailleurs, le peu de documents fournis ne permet pas aux membres du CTSD de faire un véritable bilan de rentrée (il manque par exemple un état des effectifs par classe et par établissement, niveau par niveau), bilan qui doit fournir des éléments de réflexion sur la préparation de la rentrée suivante.

La rentrée 2013 dans les Hauts-de-Seine se caractérise par les mêmes difficultés que les rentrées précédentes :

- Sur les effectifs : les effectifs constatés sont —comme les années précédentes — supérieurs aux effectifs prévus : 560 élèves en plus en collège et 671 en lycée. Nous aimerions avoir des explications précises sur cet écart global. Ecart qui a provoqué - comme les années précédentes - l'ouverture de nombreuses classes à la rentrée, notamment 11 6èmes et 10 Secondes. La Direction académique a dû injecter un volume important d'heures à la rentrée et notamment d'heures postes : 1049 HP soit l'équivalent de 58 emplois. Ces heures, si elles avaient été injectées dès janvier, auraient permis la création de nombreux postes fixes alors qu'il y a eu très peu de créations supplémentaires (+28 ?). Comme chaque année encore, il y a eu des variations parfois importantes des effectifs sur certains établissements et nous demandons à avoir lors de ce CT les explications précises pour chaque établissement ainsi que les raisons qui ont amené la Direction académique à distribuer des moyens supplémentaires. Nous avons aussi les plus vives inquiétudes, pour la rentrée prochaine, sur l'affectation des élèves en Seconde (de nombreux établissements nous avaient alertés, déjà, en juin dernier) : certains établissements sont au maximum de leur capacité : nous demandons qu'un groupe de travail soit convoqué très rapidement sur les lycées et cette question des affectations.

- Sur les taux d'encadrement : les deux tiers des collèges ont des H/E inférieur ou égal à 1.1 et donc des dotations qui ne laissent aucune marge d'initiative pédagogique réelle aux établissements et les contraignent à arbitrer trop souvent entre le maintien d'options, les effectifs par classe et les horaires nationaux dus aux élèves, trop souvent amputés! Dans ces conditions, il ne reste aucune possibilité de remédiation pour les élèves. Le taux d'encadrement global en collège est quasiment le même que celui de l'année dernière ( 1.19 h/élève contre 1.18 en 2012 et 1.22 en 2010). Il n'y a donc eu aucune amélioration réelle des conditions d'enseignement et donc de réussite pour les élèves, dans ce département, à la rentrée 2013.

- Pour les personnels : il n'y a aucune amélioration de leurs conditions d'exercice. Les effectifs restent pléthoriques dans la majorité des classes et atteignent des records rarement égalés : plus de trente élèves dans certaines classes de collège (notamment en 6ème -5ème) et de nombreuses classes de lycée à plus de 35 (notamment en Seconde). Le taux d'HSA continue à augmenter pour cette rentrée en collège comme en lycée. En 2008, les deux tiers des collèges avaient un taux d'HSA inférieur à 7% et quasiment aucun n'était supérieur à 9%. Pour la rentrée 2013, c'est l'inverse : les deux tiers des collèges ont un taux d'HSA supérieur à 7% et 20% ont un taux supérieur à 9%. Et il y a le même phénomène en lycée. Ce taux d'HSA délirant provoque une surcharge de travail permanente, subie par les personnels. Il détériore les conditions de travail des personnels et le service rendu aux élèves. Cette surcharge de travail, couplée à la baisse réelle du pouvoir d'achat des personnels, explique en grande partie la crise du recrutement. Il y a une urgence absolue à améliorer les conditions de travail des personnels si l'on souhaite pouvoir trouver les moyens humains pour que le système puisse fonctionner normalement. Par ailleurs, nous souhaitons avoir un bilan précis des supports non pourvus depuis la rentrée : postes fixes, BMP, les disciplines sont "tendues"...

- Sur les EAP : combien il y en a dans le département, dans quels établissements et dans quelles disciplines ?

- Nous souhaitons qu'un bilan soit fait sur la vie scolaire : est-ce que tous les AED qui ont perdu leur poste suite à la suppression de 34 postes (68 AED ont pu être concernés) ont été recasés ? Sur les CUI : combien doivent être et combien ont été recrutés à ce jour ? Où et sur quelles missions ?

- Nous souhaitons aussi qu'un bilan soit fait sur le nombre de médecins scolaires en poste, d'infirmier-e-s et d'assistants-tes sociaux-ales.

Enfin, pourrions-nous rajouter à l'ordre du jour un point sur les voyages scolaires de plus en plus difficiles à organiser ?

Merci.